




Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe,

QU'En vertu des dispositions de l'article 148 du *Code municipal* le conseil municipal a établi, lors de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2025, le calendrier de ses séances ordinaires pour 2026. Elles se tiendront à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives et débuteront à 19 h 30, les jours suivants :

 Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la municipalité de Trois-Rives pour l'année 2026					
Les séances commencent à 19 h 30 et elles se tiennent à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives					
Lundi 12 janvier 2026	Lundi 2 février 2026	Lundi 2 mars 2026	Lundi 13 avril 2026	Lundi 4 mai 2026	Lundi 1 ^{er} juin 2026
Lundi 6 juillet 2026	Lundi 3 août 2026	Lundi 14 septembre 2026	Lundi 5 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026	Lundi 7 décembre 2026

DONNÉ à Trois-Rives, ce 3^e jour de décembre deux-mille-vingt-cinq.

Mélanie Doucet,
Directrice générale par intérim & secrétaire-trésorière adjointe